



CAMERCAP-PARC

EVALUER - PROPOSER - INNOVER
ASSESS - SUGGEST - INNOVATE



NOTE D'ORIENTATION ECONOMIQUE

#07

Par Barnabé OKOUDA

OCTOBRE 2024



POLITIQUE D'IMPORT-SUBSTITUTION DANS LA SND30 : CES VULNÉRABILITÉS QUI MENACENT ET PLOMBENT LE DISCOURS OFFICIEL VOLONTARISTE (DES POLITIQUES)

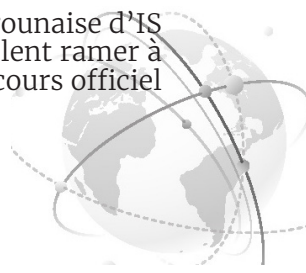
UNE REVUE RAPIDE EN QUELQUES CLICHÉS

Le discours officiel sur l'Import-substitution (IS) et la promotion du **made-in-Cameroon** tiennent le haut de la marge de tous les documents et prises de parole officiels en matière de politique économique au Cameroun depuis le lancement de la SND30 en 2020. Beaucoup a été dit, sur la stratégie nationale de développement. Quant au faire et à l'évaluation des résultats, les pages semblent moins ou peu noircies.

En effet, cette approche, qui vise à réduire la dépendance vis-à-vis des importations de biens et services, en encourageant la production locale, recèle un fort potentiel pour stimuler la croissance économique, créer des emplois et permettre au pays de réaliser les objectifs de développement durable, de l'Agenda 2030 des Nations Unies auquel le Cameroun a souscrit aux cotés des 192 États membres, depuis 2015.

Dans les faits, les actions visibles et engagées semblent tourner autour des biens (physiques) quand il s'agit de faire la promotion du **made-in-Cameroon** en national ou à l'exportation. Or, la balance commerciale est théoriquement constituée de deux parties : **la balance des biens** et celle **des services**. À l'heure de l'économie numérique portée par l'intelligence artificielle (IA) et du tertiaire, la politique nationale d'IS du Cameroun mérite, à notre humble avis, d'être scrutée et examinée à l'aune d'une analyse dialectique entre les **Biens** et les **Services**.

De manière synoptique, la stratégie camerounaise d'IS présente quelques vulnérabilités qui semblent ramer à contre-courant et plombent de fait, le discours officiel volontariste des autorités.





La présente note n'a pas vocation de nier ce qui a été fait ou de voir le verre à moitié vide. Notre objectif est et demeure conforme à nos missions et à notre responsabilité de sonner l'alerte et maintenir la veille pour éviter de sombrer. Notre démarche méthodologique, en tirant vers le haut, se veut volontairement une évaluation normative (ce qui doit être) et non pas comparative au risque d'une autosatisfaction, alors que les écarts se creusent de plus en plus par rapport aux pays dits de niveau similaire¹ et que le Cameroun s'éloigne des engagements vis-à-vis des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de la SND30, qu'il s'est librement fixés.

Cependant, il est loisible de constater, depuis la mise en œuvre de la SND30 en 2020 et la politique d'import-substitution², que toutes les attentions sont concentrées sur la balance des biens/des marchandises. La dimension des services semble quelque peu mise en retrait et, cela ne sert pas finalement la stratégie globale d'IS, en particulier et la balance des transactions courantes, une composante essentielle de la balance de paiement, en général³.

L'import-substitution des services n'est certes pas une solution miracle, mais elle peut être un viatique pour les pays en développement qui cherchent à développer leur économie et à créer des emplois. Il est important de mettre en branle cette stratégie, de manière prudente et audacieuse, si on ne veut pas rester à la traîne de l'économie mondiale.

I- Une Volonté politique affirmée, mais insuffisante ...pour décoller

Le gouvernement camerounais a décidé d'inscrire l'import-substitution comme un des piliers de sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 et s'active à travers moult initiatives pour la promouvoir. Les plus hautes autorités l'ont proclamé et réaffirmé dans tous les fora, colloques, symposiums, séminaires et ateliers. Tout a été dit à ce sujet et des actions, certes louables, ont été engagées. Mais, à presque mi-parcours du chemin vers 2030 (rendez-vous des ODD et de la SND30), il ne serait pas faire montre de pessimisme que de s'inquiéter de la trajectoire suivie et de la probabilité d'atteindre les objectifs escomptés.

¹ - Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, en Afrique subsaharienne

² - L'IS est l'un des 03 piliers servant d'orientations fondamentales de la SND30

³ - La Balance des paiements (BDP), comprend 03 comptes : le compte des transactions courantes, le compte de capital et le compte financier

En rappel, cette volonté politique consignée dans la SND30 prévoyait un séquençage assorti de résultats comme des jalons, des sortes de points critiques intermédiaires à savoir :

- **La phase I (2020-2022)** : devrait avoir permis de rattraper le retard accusé sur la période du DSCE, avec notamment l'achèvement des grands projets infrastructurels et énergétiques ;
- **La phase 2 (2023-2026)** : avec les retombées de la mise en œuvre des différents projets, serait celle de la consolidation de la croissance ; tandis que
- **La phase 3 (2027-2030)** : correspondrait à celle de croisière, avec un taux de croissance autour de 10 %⁴.

Tout observateur averti peut l'attester, sur la base des indicateurs objectifs et vérifiables, que le trend amorcé ne présage pas d'atteindre lesdits objectifs à échéance due.

En ce qui concerne en particulier le Secteur des Industries et Services, la SND30 a prévu pour la période 2024-2027, entre autres de :

- *Promouvoir le label « **made-in-Cameroon** » dans des filières prioritaires telles que l'agro-industrie, le bois, le textile, les mines, la métallurgie, l'industrie pharmaceutique et biomédicale ;*
- *Mettre en place des zones économiques conformément au décret N° 2019/195 du 17 avril 2019 fixant les modalités de création et de gestion des zones économiques au Cameroun pour favoriser l'éclosion des champions nationaux ;*
- *Mettre en place un plan de recherche-développement et d'innovation pour le rattrapage technologique et promouvoir la définition et le respect des normes ;*
- *Mettre en place un programme de développement des industries artistiques, culturelles et créatives afin de valoriser le patrimoine culturel et développer l'industrie cinématographique.*

À ces engagements qui traduisent la volonté politique dans le domaine de l'import-substitution, il convient de citer la création de l'Agence de Promotion des Investissements (API) et l'Agence de promotion des PME (APME) dont les missions principales visent à faciliter l'installation et le développement d'entreprises dans divers secteurs, et en prime,

⁴ - Cameroun, SND30, résumé exécutif, page 17

la promotion des exportations et la réduction des importations.

Dans le même registre, on peut inscrire le décret n°2024/291 du 10 juillet 2024 portant transformation de la Société Nationale d'Investissement (SNI) en société à capital public, avec désormais comme tutelle technique, le Ministère en charge de l'Économie.

Le PIISAH 2024-2026 en gestation et le P2I

Une autre manifestation récente de cette volonté politique est l'élaboration puis l'adoption du **plan intégré d'import-substitution agropastoral et halieutique (PIISAH)**. En effet, le 31 décembre 2023, le Président de la République du Cameroun, dans son adresse à la Nation, annonçait le lancement imminent du PIISAH sur la période 2024-2026. Ce dernier vise, une augmentation significative de la production des filières identifiées dans la SND30 et la réduction subséquente du déficit de la balance commerciale. Le plan a été officiellement lancé le 20 juin 2024. Un premier rapport de suivi-évaluation, pour le compte du 1er semestre 2024, a été produit par le Secrétariat technique logé au sein du MINÉPAT.

Une évaluation sommaire dudit rapport au 30 juin 2024 ne rassure pas quant à la trajectoire vers les résultats escomptés. Au final, le financement dudit plan reste à boucler pour environ CFA 700 milliards à rechercher. Le montage budgétaire du PIISAH est déjà lui-même problématique du fait qu'il repose sur les inscriptions budgétaires des administrations sensées le mettre en œuvre, dans leur CDMT. Ce qui suscite un faible engouement de leur part. Par ailleurs, l'organisation du cadre institutionnel de pilotage et de gouvernance reste également un gros défi à relever dans le contexte camerounais. La volonté politique affichée dans les discours officiels et des documents biens rédigés semblent ne pas être suffisante. Il faut passer à l'action. Faire bien et vite si on ne veut pas rater le train des agendas de développement que nous avons délibérément ratifiés.

Par ailleurs, un Programme d'Impulsion Initiale (P2I), pour la transformation structurelle de l'économie, dans le cadre de la SND 30, a été élaboré, dans l'optique de donner une première impulsion rapide à la transformation structurelle de l'économie à travers un portefeuille d'interventions et d'opérations à financement structuré. Ce portefeuille comprend (théoriquement) 30 interventions réparties dans les branches prioritaires identifiées par la SND30 et devant être opérationnalisées à travers des structures privées et parapubliques.

Au 30 septembre 2024, moins que le PIISAH, le P2I ne donne pas encore des signes de vie, en dehors des officines administratives qui l'ont conçu. Pour un programme d'impulsion, un tel retard au démarrage (année 0+4) à mi-parcours de la SND30, ne se rattrape pas.

Au 30 septembre 2024, ce programme, bien que déjà en déphasage dans le temps, ne semble pas encore avoir pris forme, comparativement à son frère jumeau, le PIISAH, ci-dessus évoqué. Sa parturition ne semble pas encore engagée.

En cause et d'après nos observations et analyses, de nombreuses entraves endogènes peu ou prou, qui mettent de l'eau dans le carburant. Nous les désignons par le vocable de vulnérabilités.

II. Revue non exhaustive en coupe instantanée de quelques vulnérabilités entravant la politique d'Import-substitution au Cameroun

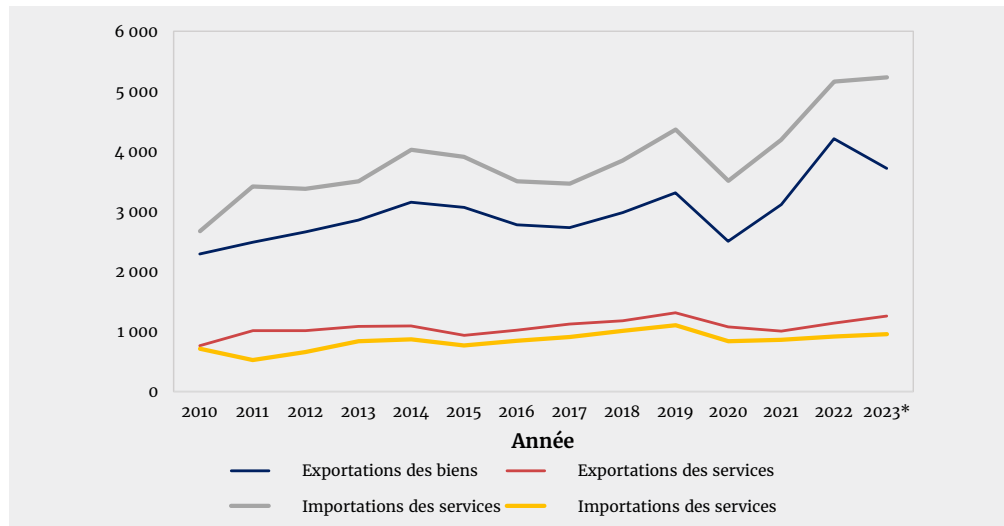
A. La question des services dans la balance de paiement, insuffisamment adressée par les politiques

Il est établi, dans tous les rapports d'analyse du commerce extérieur du Cameroun, que sa balance commerciale est structurellement déficitaire depuis plus dix ans déjà. Et les dernières statistiques officielles publiées par l'Institut national de la statistique (INS) ne vont pas dans le sens d'un retournement de tendance. Ce déficit s'est élevé à **2004 milliards de FCFA en 2023**⁵. Cela représente une augmentation de 40,3 % par rapport à l'année précédente, et c'est le niveau le plus élevé depuis 2015. Concernant la balance des paiements courants, le Cameroun a enregistré un solde négatif de 3,4 % du PIB en 2022. Ce chiffre inclut les transactions commerciales, les flux de capitaux et d'autres éléments qui influencent la position financière du pays vis-à-vis du reste du monde.

5 - Le rapport sur le commerce extérieur présenté par l'INS porte uniquement sur les échanges de marchandises (hors services).



Graphique 1 : Balance commerciale des Biens et services depuis 2010 (en milliards de FCFA)



Source : INS, comptes nationaux du Cameroun

Bien que des efforts soient perceptibles en matière de produits physiques dans les filières prioritaires⁶ à l'exportation, le Cameroun peine à rendre percutante sa politique et sa démarche en ce qui concerne les services. La démarche à suivre dans ce domaine ne semble pas suffisamment claire, pour ne pas dire qu'elle est inexistante à notre humble avis. Nous présentons, ci-dessous, quelques illustrations.

1.1. Les activités de service avec un contenu de souveraineté

i - La production des passeports et de la carte nationale d'identité (CNI)

La volonté politique déclarée de sécuriser la nationalité camerounaise a conduit les autorités du pays à rechercher des solutions allant dans ce sens depuis plusieurs décennies. Il y a eu tout d'abord le projet SACEL (Société d'Assistance de Conception Électronique) une entreprise française chargée de la production des cartes nationales d'identité, dites « cartes d'identité informatisées » au début des années 2000. Les autorités mettent un terme à cette collaboration en décembre 2015, certainement pour des résultats non satisfaisants. En 2016, une nouvelle initiative, confiée à une autre entreprise française, leader mondial des hautes technologies, THALES, est lancée au mois d'août. Le projet porte sur la nouvelle carte nationale d'identité du Cameroun et la refonte totale du système d'identification et de fabrication des nouveaux titres afin de renforcer la sécurité sur le territoire national, en luttant en particulier contre l'usurpation d'identité et

la fraude documentaire. Outre la carte nationale d'identité, d'autres titres tels que la carte de séjour, la carte de réfugié, etc. sont concernés. Les caractéristiques techniques innovantes des produits à délivrer ont été vantées quant à leur fiabilité et leur niveau de sécurité beaucoup plus élevé que les matériaux précédemment utilisés. Enfin, les nouveaux titres sont qualifiés de biométriques et intègrent des empreintes. Le champ d'action, autrefois limité à la production de titres, est donc élargi à la refonte informatisée totale du système d'identification, avec l'objectif majeur d'augmenter encore le niveau de sécurité et de protection.

L'appréciation des citoyens, bénéficiaires des services y relatifs, est suffisamment éloquente de déception pour ce nouveau projet. Des millions de cartes sont produites sans être retirées et des millions des citoyens se retrouvent sans CNI et traînant un récépissé sur un, deux, voire trois ans et plus pour certains.

En 2024, le gouvernement camerounais revient avec un nouvel opérateur, censé, cette fois, produire et délivrer la CNI (et les autres cartes d'identification) en 48 heures par la société allemande Augentic GmbH. La polémique et les débats interminables ont envahi les médias, de la presse écrite aux réseaux sociaux en passant par l'audiovisuel, après le projet de loi rectificatif (juin 2024) fixant les droits d'établissement de la CNI à CFA 15 mille, puis révisé à 10 mille par une note du DGSN en juillet 2024.

Au final, que ce soit la version SACEL, THALES ou Augentic GmbH, une constante demeure : **celle de l'incompréhensible extraversion d'une base de données aussi stratégique que l'identité nationale, confiée aux non-nationaux.**

⁶ - Le cas du Cacao a été une parfaite illustration avec des résultats records en 2023-2024, notamment le prix aux producteurs

Au-delà des montants d'argent à payer et donc exportés (en devises) pour des services qui peuvent bien être délivrés par des nationaux, il y a la question de souveraineté nationale. L'import-substitution commence aussi par là et doit également intégrer des services de cette nature, quand on sait que ce n'est pas l'expertise camerounaise qui manque, y compris dans la diaspora.



Encart 1 :

L'entreprise allemande Augentic GmbH Etait déjà chargée de la production des passeports camerounais. Depuis 2021, le gouvernement camerounais a mis en place une plateforme en ligne appelée PASSCAM, développée par Augentic en partenariat avec l'Institut national de la carte magnétique (INCM), pour faciliter l'obtention des passeports camerounais. Le résultat est certes perceptible en termes d'efficacité - il faut compter entre 48-72 heures pour l'obtention du passeport ordinaire, avec une qualité d'accueil et de service exemplaire - mais, est-ce pour autant que cela n'aurait pas pu être réalisé par des nationaux ?

En 2023, 94 931 passeports ont été produits au Cameroun. Cela représente une augmentation significative par rapport aux années précédentes. Les frais d'enrôlement sont de 110 000 FCFA, soit près de 10, 442 41 milliards de FCFA de frais encaissés en une année.

La clé de répartition des recettes donne 10% à la DGSN et 90 % à l'opérateur GMBH, prestataire technique. Une imputation nette de services dans la balance de paiement.

ii - La gestion des données et téléphonie mobile

Tableau 1 : Évolution du chiffre d'affaires des opérateurs du secteur des télécommunications de 2018 à 2023 (en milliers de FCFA)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Opérateurs de téléphonie	580 544 008	569 978 256	547 853 918	553 043 585	643 769 796	683 897 740
... dont de téléphonie fixe	99 751 226	108 856 263	102 503 136	111 258 764	150 818 133	155 621 293
...dont de téléphonie mobile	480 792 781	461 121 992	445 350 782	441 784 820	492 951 662	529 276 446
% téléphonie mobile	0,83	0,81	0,81	0,80	0,77	0,77
Fournisseurs de services à VA	4 177 417	13 810 006	20 680 539	32 192 125	44 661 614	48 218 651
FAI	3 946 146	7908676	4804360	3 945 760	4 034 014	6 470 689
TOTAL	588 667 571	591 696 938	573 338 817	589 181 470	692 465 424	738 587 080

Source: ART & INS

*FAI : fournisseur d'accès Internet



Au regard des données contenues dans le tableau ci-dessus, on peut constater que les opérateurs de téléphonie mobile (essentiellement des multinationales, édulcorées par quelques actionnaires nationaux) représentent 80% en moyenne du chiffre d'affaires annuel du secteur. Il est aisé de déduire ce qui leur revient en termes de bénéfices éventuellement rapatriés après impôts.

Transport des données : le transport des données est assuré par les opérateurs de communications électroniques et fournisseurs d'accès Internet. Mais, la fourniture de capacités internationales devant permettre ce transfert de données est assuré au Cameroun par l'opérateur public CAMTEL, qui peine à étendre ses services au reste de la population.

Place de Huawei : c'est un équipementier et partenaire technique de certains opérateurs de télécommunications dont le principal est CAMTEL, le Gouvernement et certaines institutions de formation.

iii - La télévision par satellite et câbles (CANAL+, Spectrum, DSTV, Startimes, etc.)

Comme la plupart des pays africains, le Cameroun ploie sous la pression de l'offre des médias, notamment la télévision par satellite et câble. Plusieurs opérateurs animent un marché très concurrentiel (plus d'une dizaine), mais avec quelques acteurs majeurs, tels que CanalSat⁷ (du groupe VIVENDI, appartenant à l'homme d'affaires français, Bolloré), *Startimes*, *Multichoice* (un groupe sud-africain), *Free Africa*, *Créolink*, *TNT Africa*, etc.

Les dernières statistiques officielles (ECAM5 2021) font état de 45,7% de ménages camerounais possédant un téléviseur, soit environ 2,1 millions de ménages. Si on admet que seulement la moitié de ces ménages utilise le câble ou le satellite pour la télévision, nous pouvons arriver à un effectif de près d'un million de ménages abonnés, et qui paient en moyenne XAF Dix mille (10 000) mensuellement⁸. Le pays du 237 dépenserait ainsi, sur cette base et en hypothèse basse, plus de XAF 120 milliards par an.



⁷ - Ce dernier revendique 8 millions d'abonnés en Afrique, sur près de 26 millions dans le monde en Avril 2024

⁸ - Les tarifs pratiqués sont de XAF 5000, 10 000, 22500, 45000 et + par mois

Tableau 2 : Dépense pour la consommation de la télévision par câble ou satellite au Cameroun

	Estimation du nombre d'abonnés (ménages) à une Tv satellite ou câbles		
01	Population Cameroun 2024		28 000 000
02	Taille moyenne du ménage		6
03	Nombre de ménages (a/b)		4 666 667
04	% ménages possédant un téléviseur (ECAM 5)	45,60%	2 128 000
05	Ménages avec Tv câblé/satellite	0,5	1 064 000
06	Coût moyen abonnement mensuel en XAF		10 000
07	Dépense annuelle de consommation TV câblé/satellite		127 680 000 000

Source : Nos estimations à partir des données du BUCREP et de l'INS

Au-delà de la dépense monétaire extravertie, l'impact sur la culture et les habitudes de consommation et les mœurs, fragilisent encore plus le patriotisme économique et culturel des citoyens. Cela est bien connu, l'influence des médias, notamment la télévision et depuis peu, l'internet, comme véhicule des comportements sociaux, tant individuels que collectifs, par imitation, assimilation et adoption des idées d'ailleurs est de plus en plus forte auprès des jeunes.

Le plus grave est la porosité de notre environnement audiovisuel et cybernétique. Des pays⁹ aujourd'hui avancés font beaucoup d'efforts pour le contrôle, jusqu'à la restriction d'accès à tout ce qui est disponible à la télévision et sur internet auprès de leur public. Contrairement à la fausse idée de liberté absolue qui nous est vendue.

La Chine et les autres pays d'Asie du sud-est ont montré l'exemple à suivre quant à la protection, voire le protectionnisme de leur population afin de ne pas les rendre vulnérables aux influences de consommation et de pratiques étrangères, notamment occidentales. L'avenir de notre développement durable¹⁰ en dépend ! La démographie des établissements financiers en exercice au Cameroun reste dominée par les «étrangers» sans xénophobie, bien sûr !

⁹ - Le cas de la Chine, de la Russie ou encore de la Corée du Nord sont assez édifiant dans ce sens

¹⁰ - Celui qui préserve les générations futures

a) Le sous-secteur bancaire

Tableau 3 : Banques agréées au Cameroun au 30 septembre 2023

N°	DENOMINATION	SIEGE social	Nationalité
01	Access Bank	Douala	NIGERIA
02	Africa Golden Bank (AGB)	Douala	CAMEROUN
03	Afriland First Bank (AFB)	Yaoundé	CAMEROUN
04	BANGE Bank Cameroun	Yaoundé	GUINEE EQUAT.
05	Banque Atlantique Cameroun (BACM)	Douala	COTE D IVOIRE
06	Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME)	Douala	CAMEROUN
07	Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK)	Douala	GABON
08	Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC)	Douala	MAROC
09	Citibank Cameroun	Douala	USA
10	Commercial Bank-Cameroun (CBC)	Douala	CAMEROUN
11	Crédit Communautaire d'Afrique – Bank (CCA-BANK)	Yaoundé	CAMEROUN
12	Ecobank Cameroun (ECOBANK)	Douala	TOGO
13	La Régionale Bank	Yaoundé	CAMEROUN
14	National Financial Credit-Bank (NFC-Bank)	Yaoundé	CAMEROUN
15	Société Commerciale de Banque-Cameroun (SCB-Cameroun)	Douala	MAROC
16	Société Générale Cameroun (SGC)	Douala	FRANCE
17	Standard Chatered Bank Cameroon (SCBC)	Douala	UK
18	Union Bank of Cameroon (UBC)	Douala	NIGERIA
19	United Bank for Africa (UBA)	Douala	NIGERIA

Source : MINFI

Dans ce paysage, les banques camerounaises représentent (7/19) en effectif soit 36%. Trois (03) nigérianes, 02 marocaines et désormais une seule française en cours de cession la (SGC).

Les capitaux étrangers dans le secteur sont majoritairement détenues par la France, le Maroc, le Nigeria et quelques pays ouest africains.

À la fin 2023, l'encours des crédits accordés par les banques camerounaises s'est établi à 5 404,2 milliards de FCFA, en hausse de 15 % par rapport à 2022. Afriland First Bank et Société Générale Cameroun sont les principaux acteurs, détenant ensemble plus de la moitié des crédits en circulation. Bange Bank et Access Bank, deux nouveaux venus, ont affiché une belle dynamique en termes de prêts, avec un encours global de 38,255 milliards de Fcfa. Les particuliers (20,5 %) et les entreprises privées (14 %) ont été les principaux bénéficiaires des concours financiers,

captant 78,25 % des crédits. Les crédits à la consommation et l'équipement ont été les plus courants.

En termes de statistiques, il faut noter que AFB est en tête avec 18,52 % des parts de marché en termes de dépôts de la clientèle, ayant collecté 1005,7 milliards de FCFA en 2023. La SGC détient 14,93 % des parts de marché, avec 810,7 milliards de FCFA collectés. La BICEC a mobilisé 603,1 milliards de FCFA, soit 11,11 % des parts de marché. La BACM a réalisé 424,7 milliards de dépôts, représentant 7,82 % des parts de marché. Les capitaux étrangers dans le secteur sont détenus par la France, le Maroc, le Nigeria et quelques pays ouest africains. Les autres banques se partagent les 48 % restants, avec des acteurs tels que la SCB, l'Union Bank of Cameroon (UBC), Ecobank-Cameroun, la CBC, CCA-bank, la BANGE BANK et BGFIBank - Access bank et Golden Bank of Africa étant encore en cours de déploiement.



b) Le sous-secteur des assurances

En 2023, les compagnies d'assurances au Cameroun ont réalisé un chiffre d'affaires de 272,55 milliards FCFA (environ 415 millions d'euros), en hausse de 6,32 % par rapport à 2022. Les primes non-vie ont progressé de 8,97 %, tandis que celles en vie et capitalisation ont légèrement évolué. Le segment non-vie a représenté près de 67,5 % des primes émises en 2023.

Dans ce sous-secteur, AXA Cameroun domine le marché avec un chiffre d'affaires de 20,5 milliards de FCFA, représentant 14,60 % des parts de marché. Activa et Chanas suivent avec respectivement 16,7 milliards et 14,1 milliards de FCFA, soit 11,89 % et 10,2 % des parts de marché.

Des succursales ouest-africaines comme NSIA (Côte d'Ivoire) ou marocaine (SUNU, etc.) font également partie des bonnes places. Quant aux compagnies camerounaises (GMC, etc.) les performances restent à améliorer pour rivaliser avec les majors.

Quant aux autres services financiers tels que le Leasing (Allios, SCE), le transfert et le convoyage des fonds, les multinationales dictent leur loi : Western Union, MoneyGram, Ria, WorldRemit, Transval, etc.

Dans ce sous-secteur, Express Union, la camerounaise, a été supplantée même en ce qui concerne les transferts monétaires nationaux et dans la sous-région.



Tableau 4 : Compagnies d'assurances en activités au Cameroun, situation au 30 juin 2024

N°	Raison sociale	Année d'agrément	Siège social	Nationalité des capitaux
Sociétés d'Assurances de dommages (ou IARDT)				
01	GMC ASSURANCES	13 mars 1991	Douala	Cameroun
02	ACTIVA ASSURANCES	28 avril 1998	Douala	Cameroun
03	AGF ASSURANCES ET VIE	01 janvier 1974	Douala	FRANCE
04	ALPHA ASSURANCES	21 octobre 2005	Yaoundé	Cameroun
05	AREA	20 septembre 2007	Douala	
06	ASSURANCES GÉNÉRALES DU CAMEROUN (AGC)	26 juin 2001	Douala	Cameroun
07	AXA ASSURANCES	mai 1974	Douala	France
08	BENEFICIAL GENERAL	13 decembre 1999	Douala	
09	CAMINSURA SA	18 septembre 1992	Yaoundé	Luxembourg
10	CHANAS ASSURANCES	15 avril 1999	Douala	Cameroun
11	COMPAGNIE PROFESSIONNELLE D'ASSURANCES (CPA)	01 septembre 1997	Douala	Cameroun
12	NSIA	05 février 2008	Douala	Nigeria
13	PRO ASSUR	02 janvier 2001	Douala	Tunisie
14	SAAR ASSURANCES	27 novembre 1990	Yaoundé	Cameroun
15	SAMARITAIN ASSURANCE INC.	08 septembre 2006	Yaoundé	Afrique du Sud
16	SAMIRIS SA	24 novembre 2004	Douala	
17	ZENITHE ASSURANCE	14 juillet 2006	Douala	Cameroun

Sociétés d'Assurances vie et capitalisation				
01	BENEFICIAL LIFE ASSURANCE SA	17 mai 1974	Douala	
02	COLINA ALL LIFE INSURANCE	06 mai 1996		
03	AGF VIE	28 août 1998		
04	UACAM VIE	11 décembre 2000	Douala	
05	ACTIVA VIE	03 janvier 2002	Douala	
06	SAAR VIE	08 janvier 2002.	Douala	
07	PRO ASSUR VIE	17 novembre 2004	Douala	
08	FONDS DE RETRAITE ALUCAM	10 juillet 1995	Douala	
Sociétés d'Assurances mixtes				
01	COLINA LA CITOYENNE ASSURANCES	29 Mai 1986	Douala	

Source : MINFI/DGTFCFM, <https://dgtcfm.cm/> consulté le 16/08/2024

Au final, tous ces services financiers qui brassent des masses d'argent importantes constituent une porte de vulnérabilité et de fragilité pour notre balance des paiements et donc de la politique d'IS.

(v) Le transport et la logistique

a) Transport aérien

L'activité de transport aérien international reste largement dominée par les compagnies européennes desservant la destination Cameroun. Toutefois, les compagnies régionales continuent de renforcer leur emprise, Ethiopian Airlines couvrant jusqu'à 16,35% des parts de marché, légèrement devant Brussels Airlines avec 15,63%. Air France reste en tête avec 20,21% de parts de marché, pour les passagers internationaux directs de/vers le Cameroun. Ethiopian Airlines a non seulement maintenu sa position dominante face aux compagnies régionales, mais a également réussi à damer le pion à Brussels Airlines et Turkish Airlines (8,85%) en termes de parts de marché annuelle pour le trafic régulier de passagers internationaux. Asky Airlines (8,71%), Rwandair (6,53%) et Air Cote d'Ivoire (5,54%) occupent respectivement les 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} places pour la part de marché du trafic international de passagers transportés de/vers le Cameroun. La compagnie nationale Camair-Co, dont la stratégie repose sur l'intensification de ses activités sur le réseau domestique et les routes de la CEMAC, n'a enregistré qu'environ 1,6 % du trafic international direct de passagers en 2022.

En 2022, la plupart du volume de fret a été transporté par des compagnies aériennes régulières, notamment Air France, détenant environ 32,22 % des parts de marché, suivie d'Ethiopian Airlines (23,55 %) et de Brussels Airlines (23,26 %). Le seul cargo régulier, Allied Air (DHL), a transporté environ 11,35 % du trafic total de fret, soit 20 923,44 tonnes.

Que ce soit en passagers ou en fret, la compagnie nationale peine à sortir la tête de l'eau depuis près de 03 décennies. De restructuration en plan de redressement, la situation ne s'améliore guère. Cette situation est contraire à la volonté affichée de développer le secteur tourisme au Cameroun, identifié comme pourvoyeur de devises et un des leviers de la promotion du made-in-Cameroon.



Notre opinion :

Il est notable de constater que toutes les compagnies qui ont émergé en Afrique et dans certains pays ont mis en place un Hub national fort et fonctionnel. C'est le cas de Asky à Lomé, Kenya Airways à Nairobi, Ethiopian à Adis Abeba, Turkish Airways à Istanbul. Cameroon Airlines Corporation, bien évidemment, dans le cadre de renforcement de sa flotte, doit disposer d'un Hub qui va permettre en terme de transit, d'entrée et de sortie des passagers, de capter des parts dans l'hébergement / la restauration, avec une conséquence sur la production agricole, les biens et services dans les duty free zones et le change, ainsi que les frais de visa de transit. C'est aussi cela un levier de la politique d'IS.



Tableau 5 : Trafic international de passagers transportés par compagnie aérienne via les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen en 2022

N°	Compagnies aériennes	Nombre de passagers transportés par an	Part en % en 2022	Nationalité de la compagnie
1	AFRIJET	31 986	3,08%	Gabon
2	Air Côte d'Ivoire	57 536	5,54%	Côte d'Ivoire
3	Air France	209 744	20,21%	France
4	Air Peace	8 688	0,84%	Nigeria
5	ASKY	90 373	8,71%	Togo
6	Brussels Airlines	162 159	15,63%	Belgique
7	CEIBA International	4 659	0,45%	Guinée équatoriale
8	CRONOS Airlines	8 220	0,79%	Guinée équatoriale
9	Egyptair	28 256	2,72%	Egypte
10	Ethiopian	169 707	16,35%	Ethiopie
11	Camair-Co	16 367	1,58%	Cameroun
12	Air Sénégal	32 242	3,11%	Sénégal
13	Kenya Airlines	16 551	1,59%	Kenya
14	Royal Air Maroc	38 310	3,69%	Maroc
15	Rwandair	67 809	6,53%	Rwanda
16	Tchadia	0	0,00%	Tchad
17	Trans Air Congo	3 238	0,31%	Congo
18	Turkish	91 878	8,85%	Turquie
Total général		1 037 723	100,00%	

Source : CCAA 2022

b) Le transport maritime, ferroviaire et le fret terrestre

Ce segment est également dominé par des compagnies étrangères, notamment le groupe français Bolloré, présent sur les différents maillons de la chaîne, à travers son nouveau label AGL¹¹ et d'autres multinationales étrangères telles que le groupe CMA/CGM¹².

¹¹ - Depuis le 30/03/2023, Bolloré Africa Logistics est devenu Africa Global Logistics (AGL). Présent au Cameroun (Tchad, RCA et Guinée Équatoriale) dans la logistique, le transport ferroviaire (Camrail), et la manutention portuaire (Kribi Conteneurs Terminal, Terminal Bois du port de Douala), Africa Global Logistics emploie aujourd'hui plus de 5 000 collaborateurs. Experte en logistique pour l'industrie minière et agricole, l'entreprise propose des services tels que le transport de colis conteneurisé, vrac et hors gabarit pour ses clients ainsi que les formalités de dédouanement et autres procédures administratives dans le respect des réglementations locales et internationales. AGL fait désormais partie du groupe MSC, leader mondial du fret maritime présent dans 49 pays à travers le monde

¹² - La Compagnie maritime d'affrètement-Compagnie générale maritime est un armateur de porte-conteneur français dont le siège est situé à Marseille. Son offre globale de transport intègre le transport maritime,

Le transport du fret terrestre, quoique dominé également par le français Bolloré (ALC) et les Libanais, quelques nationaux s'y installent malgré les difficultés¹³.

Concernant le groupe Bolloré, il convient de noter que le chiffre d'affaires du groupe en 2022 était de **7,1 milliards d'euros**, comprenant le transport de 710 000 EVP de fret maritime et 390 000 tonnes de fret aérien. Ce groupe intervient également en ce qui concerne les services dans la communication avec sa branche VIVENDI/CANAL plus.



Notre opinion :

Le secteur du fret et la logistique est peu maîtrisé par les Camerounais. Comment inverser la tendance ?

La manutention portuaire (DIT) au port de Douala fait aujourd'hui la fierté nationale et démontre bien les capacités et les compétences des nationaux en la matière. Un exemple à suivre pour développer le volet « Services » dans le tissu et la démographie des entreprises nationales.

B. La stratégie d'exportation et le made-in-Cameroon : en attendant le véritable décollage et la vitesse de croisière.

Si on revenait à une leçon d'économie élémentaire pour tous¹⁴, on expliquerait au citoyen ordinaire que cette idéologie est l'essence même du libéralisme qui est à la base des programmes d'ajustements

la manutention portuaire et la logistique terrestre. Création : 13 septembre 1978/ siège social : Marseille, France/ effectif : 160 000 (2024)

¹³ - Une étude sur le corridor Douala/Kribi-Bangui et Ndjamena réalisée par l'ISSEA en 2024 relève les entraves à la compétitivité en zone CEMAC.

¹⁴ - On peut imaginer un titre dans la collection «pour les nuls»

structurels (PAS) que les camerounais appliquent depuis 40 ans : **augmenter les exportations et diminuer les importations (pour assurer l'équilibre du compte extérieur)**¹⁵. En langage technique, il faut rappeler que c'est l'un des fondements de **l'équation de la programmation monétaire qui a été à la base de la théorie des PAS**. L'objectif identifié est d'accroître les recettes d'exportations pour améliorer les avoirs en devises, d'une part, et diminuer les importations pour diminuer les sorties de devises, de stabiliser la monnaie et éviter la dévaluation, d'autre part. C'est ce que les pays de la zone franc ont connu en 1994. Et depuis ce temps (et bien avant), tous les programmes conclus avec le FMI et ses partenaires comportent prioritairement cet objectif affiché. Dans ce sillage, plusieurs études et travaux ont été réalisés pour réfléchir, concevoir, élaborer, adopter et mettre en œuvre des stratégies et actions pour booster les exportations camerounaises. Quarante (40) ans plus tard, on en est toujours à revenir avec la même problématique, mais sous un autre angle et une autre appellation : l'Import - Substitution. Qu'est ce qui n'a pas marché ? Qu'est ce qui va changer cette fois ? Il n'y a que l'espoir qui fait vivre !

Certes des choses ont été faites, certains diraient même que beaucoup a déjà été fait. Mais l'observation de notre classement par rapport à des pays dits de niveau comparable il y a 20 ans, révèle que notre rythme est plus lent, ce qui donne l'impression de patiner, à défaut de reculer, alors que nous avançons, tout simplement parce que les autres pays vont plus vite et plus loin. Ci-dessous une coupe instantanée de quelques pesanteurs et vulnérabilités recensées dans ce domaine.

B1. L'agence de promotion des exportations...en pointillés [...]

La création de l'Agence de promotion des exportations a été prévue depuis 2002 dans la charte de l'investissement. Elle a été reprise dans le DSRP et le DSCE (2010-2020). Jusqu'à date (nous sommes dans la SND30), elle n'est toujours pas opérationnelle. Cette agence devrait avoir comme objectif de **piloter, coordonner... la politique nationale du commerce extérieur**, avec un déploiement qui serait véritablement tentaculaire. Elle s'occuperait des questions de financement, de dynamisation des exportations du Cameroun¹⁶.

Le ministre du Commerce a récemment relancé le sujet, pour mieux tirer profit de la Zone de Libre-échange continentale africaine (ZLECAF) en cours de mise en œuvre. « *La relance des grandes filières d'exportation de cacao, de café, de la banane, des noix de cajou, de poivre, de miel, etc., c'est un impératif. Les quantités sont faibles [...], on ne peut pas faire une stratégie commerciale si on ne règle pas le problème de l'offre* », avait-t-il indiqué. A cet effet, le directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (BSR-AC de la CEA) a affirmé que son institution va apporter son soutien au Cameroun en termes de renforcement des capacités dans la perspective de l'entrée en vigueur de la ZLECAF¹⁷.

Entre temps, le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) essaie d'occuper l'espace, mais sans capacités ni compétences tant institutionnelles, financières que humaines. **Qu'est-ce qui n'a pas marché et quelle est cette incapacité à solutionner un tel problème depuis plus de 20 années ?** Alors qu'entre temps, nous avons des doublons et chevauchements entre l'APME et l'API, et dans une certaine mesure le CARPA, et depuis juillet 2024, la SNI dans sa nouvelle version.

B2. Une stratégie d'exportation peu agressive devant accompagner l'import-substitution...

Cette seconde vulnérabilité peut être comprise comme la conséquence directe de la précédente. En effet, appliquer une politique d'IS revient en d'autres termes à augmenter ses exportations pour inverser la tendance déficitaire de la balance commerciale. Or, la mise en œuvre des APE avec l'Union Européenne depuis 2007 et le lancement de la ZLECAF en 2021 ont été présentés comme des opportunités sans égales pour soutenir les exportations camerounaises. Le pays ayant été exclu de l'AGOA le 1^{er} novembre 2019 (par Donald Trump), décision prenant effet le 1^{er} janvier 2020. S'il est aujourd'hui établi par les autorités nationales que les APE n'ont pas porté les fruits des espoirs escomptés¹⁸, les performances camerounaises dans le cadre de la ZLECAF ne sont pas très encourageantes dans sa 4^e année.

17 - Audience du Mincommerce au nouveau Directeur du BSR-AC de la CEA (2023)

18 - Les pertes fiscal-douanières sont passées de 0,7 milliard de FCFA lors de la première phase (2017) à respectivement 3,5 milliards de FCFA (2e phase), 6,2 milliards de FCFA (3e phase), 8,7 milliards de FCFA (4e phase), 12,8 milliards de FCFA (5e phase), 13,5 milliards de FCFA (6e phase) et 17,8 milliards (7e phase). Ce qui porte à 70,5 milliards de francs CFA, l'enveloppe globale des pertes fiscal-douanières enregistrées par le Cameroun depuis de la mise en œuvre de l'APE avec l'Union européenne (le 4 août 2016.) jusqu'au 31 décembre 2023

¹⁵ - Un des quatre (04) compte de l'équilibre macroéconomique

¹⁶ - Cf Document conceptuel de la Charte



Le pays du 237 reste peu agressif, voire timide, pour conquérir les marchés extérieurs dans le cadre de ces 02 leviers de soutien aux exportations annoncés.

Tableau 6 : Exportations & Importations du Cameroun dans le cadre de la ZLECAF Situation au 31 juillet 2024

N°	Produits exportés	Quantité	Valeur	Date	Pays de Destination
1	Fruits secs (safous, ananas) et thé gingembre	155 Kg	ND	06 octobre 2022	Ghana
2	Thé camerounais	38,6 Kg	ND	19 octobre 2022	Ghana
3	Lingots d'aluminium	100 Tonnes	ND	05 Juillet 2024	Algérie
N°	Produits importés	Quantité	Valeur	Date	Pays d'origine
1	Cargaison de résine	20 tonnes	ND	02 juillet 2023	Tunisie

Source : Compilation CAMERCAP-PARC

• L'approche stratégique des pays satellites¹⁹

Une récente étude du CAMERCAP-PARC (2023) a fait une publication sur la théorie des pays satellites. Cette dernière consiste à faire des pays riverains les premiers partenaires commerciaux. On évolue ainsi par cercles concentriques (jet de caillou dans l'eau) pour aller plus loin. Ainsi, avec le Nigeria (220 millions d'habitants) à l'ouest, et la CEEAC (environ 210 millions d'habitants) au Nord, à l'est et au Sud, le Cameroun est au centre d'un marché de près de 450 millions d'habitants. Cet espace économique est à conquérir en premier niveau, avant les autres pays émergents, la Chine et l'OCDE. Il n'est pas trop tard ! On peut s'y mettre et y parvenir.

B3. La dynamique inverse du circuit de distribution du made-in-Cameroon

On n'achète que ce que l'on voit. L'offre crée sa propre demande disaient les pères²⁰ de l'économie moderne. Nous pouvons admettre que c'est dans cette logique que le discours des officiels camerounais sur la promotion du made-in-Cameroon s'inscrit ou s'inspire. Tout est dit dans toutes les tribunes pour évoquer et exhaler cette rhétorique. Or, ce discours semble s'arrêter sur la première manche du match, à savoir, encourager la production, alors que la chaîne complète devrait couvrir jusqu'à la consommation qui, elle passe par la distribution. Une distribution ouverte, large, fluide et à la limite agressive pour rendre les produits (biens et services) disponibles à proximité des yeux et des mains des consommateurs, partout où ils se trouvent.

¹⁹ - Et si le Cameroun s'accrochait davantage au Nigéria ? Comment tirer avantage du décollage industriel du Nigéria comme pays satellite (Note d'orientation économique, juillet 2023) ; Le Cameroun, les APE, la ZLECAF et les BRICS : le temps des opportunités et des choix, pour une nouvelle vision économique du Cameroun (Note de veille #08, oct 2023)

²⁰ - Keynes explicitant la loi des débouchés, ou loi de Say.

Encart 2 : le phénomène Bome François

Qu'on l'aime ou pas, que l'on l'utilise ou pas, on l'approuve ou pas, ce qui est clair pour tous c'est que depuis l'après Covid'19 (2021), un produit a envahi l'espace public dans les grandes métropoles camerounaises : le Bome François. La stratégie commerciale a défié toutes les écoles de marketing. Le produit vous trouve partout où vous êtes. Dans la rue, les bureaux, les quartiers, etc. Vanté pour son efficacité d'après certains, combattu pour défaut de normalisation dans le processus de fabrication par d'autres, sa popularité a inquiété et interpellé les autorités sanitaires du pays.

Dans tous les cas, en matière d'import-substitution, ce produit a fait reculer le « small no be sick », cet autre baume chinois qui a dominé le marché depuis deux à trois décennies.

Parfois, l'honnêteté et l'humilité commandent d'admettre la réalité d'un succès. Cas pratique à imiter, et pourquoi pas ?.



La distribution du Made in Cameroon peine à trouver étalage dans les grandes surfaces malgré les interventions du MINCOMMERCE. Cette situation est due principalement à la faible capacité de nos TPE, PME, PMI à maîtriser encore les défis liés aux normes et aux conditionnements.

Les grandes enseignes de distribution étrangères (Carrefour, Super U, SPAR, etc.) traînent naturellement à mettre en frontline les produits camerounais. La situation n'est pas pour autant très différente quand il s'agit des enseignes au label national (**Santa Lucia, Fontana, Dovv**, etc.). Un effort de couverture est appréciable en ce qui concerne l'implantation territoriale, mais le pourcentage des produits camerounais tarde à atteindre 30% sur les étages. La solution des boutiques spécialisées dans le made-in-Cameroon reste peu expansive malgré quelques signaux épars. Des points stratégiques tels que les aéroports sont curieusement non exploités pour la promotion du made-in-Cameroon malgré les discours.

Qu'est-ce qui ne tourne pas rond pour que l'aéroport de Nsimalen soit démuni à ce point²¹ ?

On peut facilement tirer une conclusion hâtive sur notre vulnérabilité à vendre tant à l'intérieur (distribution du MIC) qu'à l'extérieur (exportations du MIC²²). Avec autant d'écoles de commerce (BTS, IPES avec Licence Professionnelle et Master divers). Il est temps de se réveiller. Des programmes gouvernementaux seront multipliés à l'infini, mais en vain, tant que l'on ne passe pas à l'action dont un des leviers serait d'activer un peu de protectionnisme. Une action forte dans ce sens serait salutaire pour un temps par une main dirigiste.

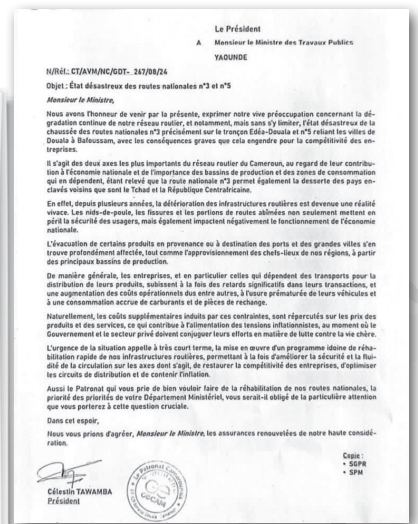
²¹ – Un récent reportage fait état de la signature en mi-septembre 2024 d'un contrat sur 10 ans entre le Groupe français Lagardère et Aéroports du Cameroun (ADC) pour la gestion des espaces commerciaux de ses sites. Encore une importation de services. Qu'est-ce qui empêche les Camerounais de s'y lancer ??

²² – MIC : Made in Cameroon

C. La question cruciale des infrastructures

C1. Le mauvais état des routes contribue à augmenter les importations et plombe les exportations

La situation des routes nationales, régionales, départementales, communales et les voiries urbaines du Cameroun ne font pas honneur à notre pays. Une image valant mille mots (voire mille maux), la seule chose évidente et attestable par tous les résidents est qu'il n'est pas aisé de circuler d'un point à un autre du triangle national en 2024. En voiture de tourisme, utilitaire ou camion, à moto et même à pieds les déplacements sont devenus des chemins de croix pour les usagers à cause du mauvais état de nos voies de communication terrestre en dégradation avancée !



Les spécialistes des questions de transport terrestres et d'entretien de véhicules sont formels et des études l'ont démontré :

- Un mauvais état de la route détériore rapidement la mécanique et la pneumatique du véhicule et oblige à des réparations fréquentes. Ce qui augmente la consommation des pièces détachées et les pneus qui ne sont pas produits au Cameroun, et par effet de conséquence, augmentent les importations. Dans le cas du Cameroun, le grand voisin qui est le Nigéria et les pays d'origine des véhicules neufs (y compris la Chine pour les motos) en tirent grand profit.



- À cause de ce mauvais état, la circulation est ralentie et les moteurs sont sollicités parfois à libérer leur puissance extrême. Ce qui augmente la consommation du carburant et des lubrifiants. Une autre cause de voir les importations augmenter;
- Les conséquences sur l'économie globale et la santé humaine (par effet de pollution²³) ne seront pas abordés dans cette analyse même si elles sont non négligeables.

²³ – Voir la lettre du GECAM au Gouvernement (Ministre des travaux publics) du 07 août 2024.

En somme, une politique d'IS qui veut réussir doit baliser le chemin des voies de communication, non seulement pour servir de vecteur pour booster les exportations (écoulement des produits), mais aussi limiter les importations des biens et services dont la disponibilité est exigée par les nécessités de répartition et d'entretien des véhicules automobiles.

Tableau 7 : Importation carburants (lubrifiants+ pièces détachées auto) Q (quantités) en milliers de tonnes et V (valeurs en milliards de FCFA

N°	Périodes	2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023			
		Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V		
1	Libellés	6 507	1 882	6 730	2 112	7 702	2 393	7 368	1 803	7 751	2 394	8 205	3 483	8 205	3 483	7 142	2 989
2	Exportations Totales	2 444	64	1 777	53	71	31	4	1	33	15	21	17	21	17	174	66,5
3	...dont Carburants et lubrifiants																
4	Importations Totales	7 978	3 054	8 173	3 405	10 011	3 857	8 953	3 178	10 352	3 871	9 517	4 911	9 517	4 911	10 353	4 992
5	...dont Carburants et lubrifiants	727	252	1 026	473	1 671	725	1 618	529	1 932	614	1 765	1 049	1 765	1 049	2 051	1 128

Source : Rapport sur le Commerce Extérieur du Cameroun en 2023, INS (avril 2024)

C2. L'infrastructure hospitalière et les évacuations sanitaires (tourisme médical)

S'il est un domaine dans lequel le Cameroun peut aujourd'hui se targuer de disposer de la meilleure offre en Afrique centrale/ Afrique francophone et l'une des meilleures en Afrique en général, c'est bien celui des infrastructures hospitalières. Le pays dispose d'au moins un hôpital de référence (catégorie 1 à 3) dans chacune des 10 régions du pays, hors les grandes

métropoles Douala et Yaoundé. Un bon point et tout le mérite revient aux autorités de la République. Voilà en ce qui concerne l'infrastructure. Cependant, ce qui intéresse le patient, ce n'est pas les belles infrastructures, mais la qualité des soins et donc du service. Et pour y parvenir il faut associer aux infrastructures, le plateau technique, la ressource et les compétences humaines adéquates. Et c'est là que les premières difficultés se posent.

Tableau 8 : Formations sanitaires par catégorie et par Région

	1 ^{ere} Cat (HG)	2e Cat (HC)	3e Cat (HR)	4e Cat (HD)	5e Cat (CMA)	6e Cat CMA)	Total
Adamaoua	0	1	1	7	17	110	136
Centre	4	3	1	31	51	369	459
Est	0	1	1	15	20	134	171
Extrême-Nord	0	1	4	24	26	328	383
Littoral	2	1	2	18	37	140	200
Nord	1	1	2	11	11	223	249
Nord-Ouest	0	1	1	17	30	195	244
Ouest	0	1	2	19	34	359	415
Sud	0	2	1	10	19	167	199
Sud-ouest	0	1	3	13	24	163	204
Total	7	13	18	165	269	2188	2660

Source: MINSANTE

Avec 38 formations sanitaires de référence (cat 1 à 3) assez bien réparties sur l'ensemble du territoire, le Cameroun devrait en profiter pour booster le tourisme sanitaire et être un pays de référence en Afrique au Sud du Sahara, au vu de sa position géographique centrale et la pratique du bilinguisme français/anglais.

Selon le site web du journal Courrier international, on trouve au moins **5 000 médecins** camerounais actuellement à travers le monde, tandis que l'ONMC²⁴ déclare 11 554 médecins inscrits à l'ordre des médecins exerçant au Cameroun en 2024, soit environ un médecin sur deux exerçant hors du territoire national.

Comment tirer avantage de ce potentiel déjà réalisé en partie sur le plan infrastructurel ?

Une promotion plus « agressive » de cette offre et la facilitation par des voies de communication à partir des aéroports et à l'intérieur du pays. L'avantage du bilinguisme étant un atout supplémentaire déjà à capitaliser. Si l'on s'en tient à notre voisinage immédiat constitué de l'espace [CEEAC +le Nigeria] comptabilise + de 400 millions d'habitants.

Toutefois, on peut être dans le regret de constater que certains hôpitaux restent curieusement déserts et sous-exploités, du fait du faible pouvoir d'achat des

24-<https://www.courrierinternational.com/article/2006/04/27/ou-sont-donc-passe-nos-medecins> #

Camerounais et de la faible culture de recours systématique aux formations sanitaires modernes qui en réduisent la fréquentation. Ainsi, on préfère parfois l'automédication et le recours aux méthodes alternatives (pharmacopée traditionnelle, charlatans et marabouts, médecine spirituelle, etc.). Ce qui constitue un manque à gagner pour le tourisme médical censé se développer à partir de l'offre infrastructurelle des formations sanitaires de classe internationale.

Par ailleurs, il paraît important et opportun de solliciter de notre gouvernement une action, un geste de convivialité et d'apaisement à l'endroit de notre diaspora. Et ce geste passe entre autres choses par la levée du bannissement de la double nationalité. Tant de médecins et personnels médicaux et paramédicaux d'origine camerounaise, qui, ayant adopté une autre nationalité pour des raisons d'opportunité circonstancielle sont dans l'impossibilité de rentrer librement dans leur pays. Or, ce sont là des puissants ambassadeurs pour le tourisme médical au Cameroun.

Car le Cameroun a l'avantage de voir presque toutes ses capitales régionales partager des frontières terrestres ou aériennes avec les pays voisins et ou le reste du monde.

Dans le même temps, les évacuations sanitaires hors du pays continuent de plomber les finances publiques en devises avec des



séjours plus nombreux, plus prolongés (et surtout des hautes autorités de la république).

Alors qu'un rayonnement plus accentué des formations sanitaires camerounaises peut contribuer à faire rentrer des devises dans le pays, à faire revenir la quantité de spécialistes camerounais en poste à l'étranger où ils excellent et à fournir de l'emploi aux jeunes formés localement dans divers métiers en rapport avec la médecine et la santé.

Cette blessure mérite d'être rapidement pansée et cicatrisée. Au-delà des mots dérivés en maux par le discours volontariste consigné dans les papiers et les discours déclinés au futur permanent et continu, il faut passer à l'action pour éteindre cette vulnérabilité. Des atouts existent, des capacités sont identifiées et des compétences disponibles. La SND30 peut être réalisée...à condition : d'oser la rupture et l'assumer !

C3. L'infrastructure hôtelière insuffisante et le développement du tourisme conjugué dans le potentiel.

Depuis la nuit des temps, le Cameroun a été qualifié d'Afrique en miniature, faisant de lui le pays au potentiel touristique incomparable, puisque pouvant offrir le contenu de tous les écosystèmes possibles que l'on rencontre en Afrique. Ça c'est du potentiel, et qui depuis toujours a été conjugué au futur simple par les pouvoirs publics. Tout récemment au début de l'année 2022, les réseaux sociaux ont dévoilé une autre appellation pour confirmer la première, celle de CONTINENT! Le Cameroun est un continent, non plus un pays ...Et les détracteurs, toujours dans ce monde virtuel qui a fini par nous rattraper dans le monde matériel (de nous autres hors des RS), ont rétorqué qu'ils s'attendaient donc à trouver au Cameroun, le condensé du continent africain. Une belle ouverture et une opportunité inouïe pour attirer les visiteurs, touristes et autres manifestations continentales à caractère événementiel.

En rappel, tous les documents de planification de développement au Cameroun, depuis les plans quinquennaux 1960-1964 : le Plan Quinquennal 1, jusqu'à la SND30 en passant par le DSRP et le DSCE ont toujours inscrit le tourisme comme un pilier et un vecteur de l'essor du développement du pays. Point nécessaire de revenir sur les argumentaires. Ils sont connus et plusieurs

stratégies du secteur ont été élaborées et mises en œuvre. La place centrale du Cameroun au cœur de l'Afrique a milité en faveur des arguments tels que le tourisme de conférence, le tourisme d'affaires et le tourisme médical, en dehors du tourisme de loisirs et de découverte voire écologique. Or, pour le faire et réussir le pari, il faut offrir à cette clientèle exigeante, des conditions d'hébergement, de transport de séjour répondant aux standards internationaux requis en la matière. Malheureusement, le 237 ne dispose pas, en 2024, d'un seul hôtel de la catégorie première²⁵ reconnue comme tel à l'international. Ceux qui existent, même dans les catégories inférieures, ont du mal à tenir leur classification à l'international et les prix pratiqués sont généralement prohibitifs²⁶.

Ce déficit d'infrastructures en qualité et en quantité des lieux d'hébergement au Cameroun, détourne les envies et les possibilités pour le pays d'abriter des conférences et autres grands événements sur le «CONTINENT». Et voilà une source de devises non exploitée et qui plombe notre balance commerciale des services et notre balance de paiement en général. Une opportunité de faire consommer le made-in-Cameroun par ces visiteurs et touristes. Dommage pour notre politique d'IS !

Une offre hôtelière qui ne reflète pas l'ambition annoncée

Selon le site d'information www.afrique.le360.ma édité au Maroc, dans son rapport annuel 2023, on y apprend que 45 chaînes internationales ou à vocation régionale disposaient de 482 projets hôteliers (pour un total de 84.427 chambres) dans 42 pays durant les trois premiers mois de l'année 2023, soit une hausse de 5% par rapport à 2022. L'Afrique subsaharienne en compte 307 (47.750 chambres) et l'Afrique du Nord 175, soit 36.677 chambres.

²⁵ - Cinq étoiles et Palaces, classés dans la catégorie Haut de gamme supérieure

²⁶ - À titre de comparaison, le Hilton de Yaoundé, classé 5 étoiles aura du mal à challenger un 4 étoiles à Addis-Abeba ou à Nairobi, et le prix d'une chambre standard à plus de 200 USD ne tiendra pas face à une offre concurrentielle

L'Égypte est le pays qui attire le plus les investisseurs hôteliers, avec 24.944 chambres réparties sur 103 hôtels, suivi du Nigeria (6.772), du Maroc (6.369), de l'Éthiopie (6.129), du Kenya (3.729), du Cap-Vert (3.660), de l'Algérie (2.862), de l'Afrique du Sud (2.768), du Sénégal (2.650) et de la Côte d'Ivoire (2.445). Le Cameroun n'y figure pas.

Tableau 9 : Top 10 des pays africains qui concentrent le plus grand nombre de projets hôteliers

Rang	Pays	Hôtels	Chambres
01	Egypte	103	24 944
02	Nigeria	42	6 772
03	Maroc	46	6 369
04	Ethiopie	33	6 129
05	Kenya	25	3 729
06	Cap-vert	14	3 660
07	Algérie	15	2 862
08	Afrique du sud	21	2 768
09	Senegal	15	2 650
10	Cote d'ivoire	16	2 445

Source: <https://afrique.le360.ma/economie/voici-les-pays-qui-concentrent-le-plus-grand-nombre-de-projets-hoteliere-en-afrique-en-2023-TOUDBPGR7REAJAY7ITTNZZ43NA/>, consulté le 12 juillet 2024.

En ce qui concerne les labels, la chaîne multinationale américaine **Marriott International** caracole en tête de classement, avec 22.776 chambres réparties sur 123 hôtels. Elle devance largement le **groupe français Accor** avec ses 17.484 chambres (89 hôtels), et **Hilton** qui disposait de 12.427 chambres, soit 67 hôtels. **Radisson Hotel Group** (5.552 chambres), **Inter Continental Hotels Group** (4.268), **Melià Hotels and Resorts** (1.983), **Kerten Hospitality** (1889), **Hyatt Hotels and Resorts** (1.792), **Wyndham** (1426), et enfin la **chaîne singapourienne Ascott** (1.322 chambres) ferment le top 10.

D'après le rapport, une bonne partie de ces hôtels sont dans le segment haut de gamme-supérieur (37,6% des projets), et haut de gamme (34%). Il y en a aussi ceux des catégories luxe (14,3%), milieu de gamme supérieur (10%), milieu de gamme (2,8%) et le segment économique (0,5%).

III. Les coûts des migrations non maîtrisées et mal assumées

À L'émigration : Canada, USA, Europe, Moyen Orient et Golfe, etc.

A. À L'émigration : Une diaspora antithétique et le coût de l'émigration sans retour sur investissement

Nous l'affirmons sans ambages le Cameroun doit faire la paix avec sa diaspora, avec ses enfants expatriés pour une raison ou une autre. Par tous les moyens de droit et de patriotisme, le pays doit accepter de créer les conditions favorables pour tirer profit de cette diaspora.

Ainsi, bien que les nouveaux théoriciens de la migration tendent à remplacer la fuite des cerveaux par celui de la circulation des cerveaux, il convient de relever que cette circulation n'est pas bénéfique pour tous. De même, les cerveaux africains des domaines innovateurs des sciences, de l'ingénierie (STI/STEM) les enseignants, les personnels de la santé, les artistes et sportifs sont à travers divers programmes sélectionnés pour une immigration font le bonheur et la réussite des pays hôtes. Leur retour ou leur contribution dans leur pays d'origine n'est pas immédiate ni garantie. Ceci représente un manque à gagner par le coût de leurs formations et de leur encadrement dans le pays d'origine. Il n'est pas exclu d'admettre que, certains, pour des raisons diverses et conjoncturelles, assument la décision d'acquérir la nationalité de leurs pays d'accueil.

La dernière actualité des Jeux olympiques 2024 nous l'a encore démontré de manière criarde aux yeux du monde. Si le Cameroun est rentré sans aucune médaille, plusieurs athlètes avec des patronymes bien camerounais ont soulevé des drapeaux d'autres pays et arborant des médailles.

La diaspora et la question de la nationalité ouverte (double, triple, etc.)

L'une des astuces et/ou conditions de résilience pour ne pas être totalement spolié de ses talents est de s'inscrire à être un pays pourvoyeur et receveur en adoptant l'option de la nationalité



ouverte ou multiple. En 2024, rien ne justifie la rigidité inflexible sur cette question de double/triple nationalité pour le Cameroun. Le pays perd énormément de talents, de compétences et de l'investissement à cause de cette disposition anachronique. La Chine et l'Inde l'ont démontré avec les USA, le Canada et l'Europe en général.

En Afrique, le Nigéria et l'Éthiopie tirent grand profit de leur diaspora américaine et britannique. Un travail en cours au CAMERCAP-PARC, sur le coût de l'émigration sans retour pour le Cameroun, révèle de premiers résultats ahurissants. Le Cameroun laboure et cultive (formation de sa jeunesse) pour que le reste du monde vienne récolter sans bourse délier. Le cas illustratif du Canada est éloquentement révélateur.

Le flux des fonctionnaires camerounais vers le Canada montre un nouveau visage alarmant de la fuite de cerveaux. Le Chef de l'État, dans son adresse à la jeunesse du 10 février 2024 sensibilisait ses jeunes concitoyens sur la fièvre de la migration et ses mirages et très souvent pour le déplorer, des personnes qui ont déjà des situations bien stables au Cameroun.

B. À l'immigration

(i) la gestion chaotique des ressortissants chinois et autres asiatiques

Dans l'exploitation minière dans la Région de l'Est, sans foi ni loi et avec des conséquences sur les recettes des finances publiques ainsi que la dégradation de l'environnement, ces expatriés opèrent au vu et au su de tous. On réclamerait volontiers une exigence de traçabilité et de bonne gouvernance dans le cadre de la souveraineté (en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles) et des engagements internationaux tels que l'ITIE. Les mêmes Chinois se retrouvent dans les réseaux d'importations frauduleuses des produits de contrefaçon et de contrebande. Autant de situations (situations) qui plombent la politique d'IS, de la SND30.

(ii) la diaspora ouest-africaine en réseau

NB. Le message ci-dessous n'est en rien porté par une quelconque proche ou lointaine de xénophobie. Il tient plutôt de la gestion stratégique d'un État de droit, protecteur et

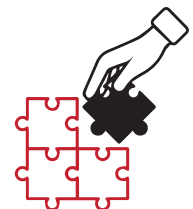
proactif contenu dans le 4ème pilier de la SND30.

S'il est tout à fait encouragé dans le cadre de l'intégration régionale africaine, l'installation des ressortissants non camerounais qui veulent entreprendre (climat des affaires favorable), il est également recommandé que cela se fasse dans la légalité et le respect des règlements du pays hôte.

Mais ce qui frappe l'observateur est la situation apparente de « **non droit** » dans laquelle exercent certains ressortissants africains.

D'aucuns ont confisqué et conservent le monopole de la filière « **ventes des pièces détachées automobiles** », « **de la casse auto** » et « **du matériel et accessoires électriques** ». Des quartiers entiers dans les grandes villes leur sont réservés et ils y dictent leur loi. Très peu de nationaux peuvent pénétrer la filière. D'autres ont quadrillé les pays avec les échoppes (boutiques de proximité) dans les sous-quartiers, avec une approche marketing qui fidélise et rend dépendant le voisin-client. Ils procèdent par un système de rotation périodique des gérants. Ce qui fait penser à un modèle économique de centrale de distribution et de rapatriement des bénéfices. Puisqu'il ne leur revient pas l'idée d'investir pour améliorer le local en location sur plusieurs années.

Notre appel au gouvernement est de veiller à maîtriser ce segment de la distribution qui plombe la politique d'import-substitution.



En guise de Conclusion

L'analyse des chaînes de valeurs économiques démontre que le secteur tertiaire est fortement corrélé aux activités des autres secteurs en amont. Ainsi, la dynamique favorable de ce secteur devrait être principalement soutenue par les bonnes performances envisagées dans les BTP, les industries manufacturières, le tourisme, ainsi que dans les différentes branches du secteur primaire (agriculture, élevage et pêche, foresterie, etc.).

L'exploitation des opportunités, conjuguée à une action gouvernementale efficace pour lever les obstacles et créer un environnement favorable, permettra au Cameroun de faire de l'import-substitution dans le secteur des services, un moteur de croissance économique durable et inclusive.

Il est important de noter que l'import-substitution des services ne doit pas se traduire par une fermeture du marché aux prestataires étrangers. Il s'agit plutôt de créer un environnement concurrentiel qui encourage les entreprises locales à développer des services de qualité et innovants tout en restant ouvert à la concurrence internationale.

Au final, le Cameroun dispose d'un fort potentiel pour développer l'import-substitution des services et ainsi réduire sa dépendance vis-à-vis des importations, stimuler la croissance économique et créer des emplois. En saisissant les opportunités présentes et en s'attaquant aux défis de

manière efficace, le Cameroun peut faire de cette stratégie un succès et contribuer à l'émergence d'un secteur des services dynamique et compétitif.

Un niveau optimal de protectionnisme à mettre en place.

La question des frontières poreuses et le laxisme des contrôles et normes existantes. Nous le disons et le réaffirmons ; aucun pays, même le plus libéral au monde ne s'accommode avec. D'où notre appel et notre éveil de conscience pour la formulation de mesures relatives à un faible niveau optimal de protectionnisme/protection du territoire économique national. La mondialisation néolibérale semble aujourd'hui se transformer sous l'effet d'un renforcement des mesures protectionnistes, à l'image de **l'Inflation Reduction Act américain adopté en 2022 ou des vellétés européennes de relocalisation.**

POST-SCRIPTUM...

Échanges commerciaux du Cameroun en zone CEMAC ou le paradoxe des exportations neutres (sans devises).

La balance commerciale du Cameroun est déficitaire depuis plus d'une décennie, et les efforts du gouvernement – du moins dans tous les discours officiels – ces dernières années est de renverser cette tendance. Le plan de développement décennal décrit dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) traduit cette volonté politique dans le pilier Import-Substitution. En filigrane, l'intérêt de cette politique de développement des exportations et de glaner plus de devises pour faire face aux engagements de l'État en termes d'importations et de remboursement de la dette extérieure, libellée en monnaie autre que le FCFA (XAF). Voilà pour le principe et les considérations théoriques.

Par ailleurs, la *théorie des pays satellites* que nous avons soutenue dans une précédente étude démontre qu'il est plus pertinent pour un pays d'avoir comme premiers partenaires commerciaux, ses pays voisins. Il est plus facile d'exporter ou d'importer en traversant juste la frontière. C'est un puissant levier que les

pays avancés utilisent pour leurs échanges extérieurs. Les USA le démontrent très bien avec le Canada et le Mexique ; la France avec l'Allemagne et les Pays-Bas ainsi que la Grande Bretagne et vice-versa; la Chine avec le Japon, etc.

Le Cameroun devrait donc selon ce principe commercer prioritairement avec les pays CEMAC/CEEAC d'une part, et le Nigéria d'autre part. Les dernières statistiques officielles sur le commerce extérieur et la balance des paiements montrent des signes qui peuvent être encourageants dans ce sens. Ainsi, parmi les 10 premiers partenaires commerciaux du Cameroun, on retrouve le Tchad qui est le premier client africain du Cameroun en 2023, avec une part de marché de 39,3%. Il est suivi par l'Afrique du Sud (12,6%), le Nigeria (10,4%) et la République Centrafricaine avec 9,0% (INS, 2024). De même, en matière d'exportations de services, le Cameroun présente une balance excédentaire vis-à-vis de ses voisins de la CEMAC. Des recherches et analyses plus fouillées démontrent qu'il s'agit des services « neutres », i.e. sans générer des devises. Dans les faits, il s'agit d'une sorte de rente liée à l'histoire et à la position géographique du pays dans le golfe de Guinée. Parmi les six pays de la CEMAC, deux sont des territoires sans littoral



: Tchad et RCA. Ces derniers utilisent par conséquent les ports camerounais de Douala et Kribi pour leurs sorties et entrées des marchandises. Le droit de transit vaut au Cameroun des royalties considérées comme services rendus à ces voisins et donc comme une exportation de services. Ainsi, par exemple, le transport du pétrole tchadien par pipeline, à travers le territoire camerounais, est classé par les comptes nationaux comme des services de transport exportés par le Cameroun vers le Tchad. Ce qui est vrai. Soit ! Ce qui est crédité en augmentation dans la balance commerciale du Cameroun, lorsque tout est valorisé en équivalent FCFA parmi les exportations vers les autres pays hors zone CEMAC.

Effet mirage...à l'horizon

Dans un cas comme dans l'autre, en exportations de biens ou de services, l'appartenance de ces clients, dans la même zone XAF, fait que les transactions sont libellées et concrétisées en FCFA (XAF). Ce qui équivaut à des ventes sur le marché intérieur, car n'apportant pas de devises étrangères capables de servir pour des importations de biens et services hors zone, ni pour le remboursement de la dette extérieure. On peut donc être tenté de « déclasser » ces échanges et les considérer comme relevant du commerce intérieur.

Sans cracher sur la réalité des efforts d'exporter vers les pays voisins (satellites), c'est l'appartenance à la même zone monétaire qui crée ce mirage.

Le cas de l'Union européenne n'est pas comparable à celui de la CEMAC. En effet, si l'on prend en compte les exportations comme les importations, tous les Etats membres, sauf l'Irlande, commercent plus avec leurs partenaires européens qu'avec le reste du monde. Tandis que dans le cas du Cameroun et de la zone CEMAC, les importations sont plus en provenance hors zone XAF, ce qui maintient plus de pression sur les besoins en devises étrangères, notamment l'Euro et le dollar US.

Il nous paraît donc judicieux de suggérer que l'analyse économique et la formulation des mesures/actions dans le cadre de la politique gouvernementale d'import-substitution devraient tenir compte de cette particularité d'effet mirage, entretenue par des exportations sans

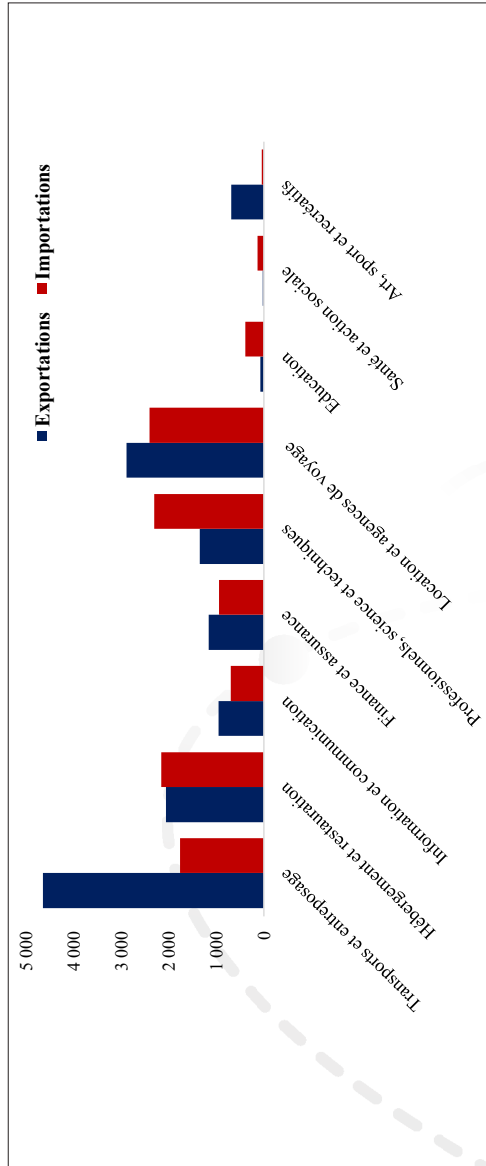
devises et donc neutres. Cela oblige de pouvoir/devoir distinguer les méthodes et modes de comptabilisation de nos échanges.

a). **Une comptabilité en volume** (quantité physique) pour traduire les efforts de production par secteur, filière, et produit ou service. Cette approche devrait en outre mettre le focus sur les emplois générés et le chiffre d'affaires global évalué en équivalent monnaie locale (XAF). Une évaluation pertinente devrait se faire en ce qui concerne le pays par rapport à lui-même dans le temps et non par rapport aux autres pays de la CEMAC, par exemple.

b). **Une comptabilité monétaire en deux temps** : une en monnaie locale et l'autre en devises réellement collectées (on dirait base caisse). Dans ce cas, les échanges intra-zone CEMAC sont considérés comme sur le marché intérieur, valorisés en XAF; et les échanges hors zone, valorisés en devises (base caisse). Cette approche a l'avantage de faciliter le calcul des Avoirs Extérieur Nets centralisés par la BEAC et retracés dans la balance des paiements. Ce sont ces ressources qui serviraient donc à payer les importations et la dette extérieure. Le ratio PIB/exportations devrait donc être révisé dans l'analyse des finances publiques au Cameroun et en zone CEMAC. L'intérêt étant ici d'évaluer la capacité à réaliser des transactions avec le RDM, en situant la frontière nationale aux limites de la CEMAC.

Dans ce cas précis, il est plus que souhaitable et visionnaire de tenir une comptabilité séparée et distincte du commerce extérieur, non plus tout en quantité valorisée, mais, selon la destination et la capacité à générer des devises ou non. Au final, l'une des conclusions (triste certes) à tirer de cette analyse vient renforcer l'option existentielle de sortir des économies de rente. Car une intégration régionale des pauvres sera toujours appauvrissante, puisque les membres de la communauté (des pauvres) sont dépendants, pour l'essentiel, de l'extérieur de la communauté. Leurs efforts étant pour la grande partie à rémunérer les emplois hors de la zone (sous le couvert des importations, dites vitales)./-

Figure 1: Importations et exportations totales des services entre 2010 et 2023 (en milliards de FCFA)



• Services dans le total des importations et des exportations.

2.1 - Part des services dans les exportations en pourcentage de 2010 à 2023

No	Services	Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1	Transports et entreposage		299,1	340,7	353,2	375,5	337,8	333,9	286,5	311,8	324,2	351,0	318,0	295,8	354,2	362,4
2	Services d'hébergement et de restauration		48,0	100,7	93,6	149,4	154,6	141,1	172,7	167,9	177,2	193,4	155,2	145,6	183,2	176,7
3	Services d'information et de communication		21,7	47,4	55,5	53,8	54,5	57,8	70,8	75,1	85,6	84,8	87,7	79,0	96,7	80,7
4	Services financiers et d'assurance		46,7	50,2	70,3	79,6	83,0	79,7	72,3	114,9	122,4	138,0	92,4	80,2	70,5	60,2
5	Services immobiliers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
6	Services professionnels, scientifiques et techniques		79,5	116,0	102,1	90,6	98,3	56,7	77,7	110,1	103,8	125,3	80,5	87,0	73,9	146,4
7	Services de location, des agences de voyage		180,0	262,4	231,1	204,9	222,4	128,2	175,9	181,2	193,7	231,5	195,0	190,7	195,7	291,5
8	Services d'administration publique et de sécurité		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9	Education		1,1	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	8,5	8,8	9,0	11,4	8,9	7,1	5,6	2,7
10	Services de santé et d'action sociale		0,7	1,1	2,2	2,2	2,5	2,7	0,3	2,2	2,3	2,3	3,2	1,0	1,3	2,3
11	Services artistiques, sportifs et récréatifs,		37,8	43,2	45,6	47,8	49,5	50,1	51,5	52,5	54,2	54,7	54,6	47,9	49,4	49,5
12	Autres Services n.c.a		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
13	Services domestiques		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total des services dans les exportations		714,5	962,6	954,4	1 004,5	1 003,4	851,1	916,3	1 024,6	1 072,4	1 192,3	995,4	934,4	1 030,4	1 172,4
	Part des services dans le total des exportations en %		23,47	27,52	25,96	25,51	23,66	21,29	24,13	26,64	25,78	25,84	27,84	22,68	19,28	23,57
	Overall total		3 044,5	3 497,5	3 676,0	3 937,9	4 241,8	3 997,0	3 797,3	3 846,5	4 160,1	4 613,9	3 575,6	4 120,7	5 344,8	4 974,3



2.2 - Part des services dans les importations en pourcentage de 2010 à 2023

No	Services	Year	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1	Transports et entreposage		87,0	55,1	93,8	90,4	99,8	104,3	122,4	135,2	151,0	193,7	137,2	140,1	155,7	189,9
2	Services d'hébergement et de restauration		45,6	124,8	131,5	149,6	153,9	166,0	177,5	169,6	174,0	195,4	139,0	184,9	201,0	140,9
3	Services d'information et de communication		25,2	27,7	12,5	14,5	17,3	21,2	34,6	51,4	47,0	53,4	55,3	67,2	124,1	145,9
4	Services financiers et d'assurance		54,9	68,1	65,4	66,1	72,3	77,8	86,9	82,5	76,6	79,9	61,9	47,5	36,1	61,5
5	Services immobiliers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
6	Services professionnels, scientifiques et techniques		205,4	83,4	125,2	197,9	200,1	139,7	132,7	150,9	193,0	207,4	143,5	155,9	205,9	157,7
7	Services de location, des agences de voyage e		237,9	96,6	145,0	229,3	231,8	161,8	153,7	175,1	208,9	200,4	161,0	126,9	76,9	192,5
8	Services d'administration publique et de sécurité		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
9	Education		3,3	6,9	6,3	6,3	5,9	5,9	51,8	52,1	53,2	61,0	46,7	46,9	33,6	10,7
10	Services de santé et d'action sociale		5,0	3,3	2,6	2,6	3,1	3,7	5,3	13,1	13,4	18,5	20,4	11,5	14,3	9,5
11	Services artistiques, sportifs et récréatifs,		0,8	2,3	1,0	1,0	1,5	1,8	1,3	1,0	7,0	7,1	7,1	3,6	2,2	3,5
12	Autres Services n.c.a		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
13	Services domestiques		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total des services dans les importations		665,0	468,2	583,1	757,8	785,7	682,2	766,2	831,0	924,0	1 016,6	772,1	784,6	849,8	912,2
	Part des services dans les importations		19,65	11,89	14,48	17,47	16,06	14,59	17,63	19,02	19,05	18,59	17,78	15,54	13,19	14,75
	Total général		3 38,9	3 939,6	4 027,4	4 337,1	4 890,8	4 675,3	4 346,1	4 369,9	4 851,7	5 468,9	4 342,4	5 047,5	6 075,9	6 183,5

Balance commerciale des services sur la période 2010-2023

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Exportations	714,5	962,6	954,4	1 004,5	1 003,4	851,1	916,3	1 024,6	1 072,4	1 192,3	995,4	934,4	1 030,4	1 172,4
Importations	665,0	468,2	583,1	757,8	785,7	682,2	766,2	831,0	924,0	1 016,6	772,1	784,6	849,8	912,2
Exportations- importations	+ 49,5	+494,3	+371,3	+246,7	+217,7	+168,9	+150,0	+193,6	+148,4	+175,7	+223,2	+149,8	+180,6	+260,2

Source : CAMERCAP-PARC à partir des comptes nationaux (INS)

Part des services dans les importations en pourcentages de 2010 à 2023

Services	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Moyenne
1 Transports et entreposage	87,0	55,1	93,8	90,4	99,8	104,3	122,4	135,2	151,0	193,7	137,2	140,1	155,7	189,9	1 755,6	125,40
2 Services d'hébergement et de restauration	45,6	124,8	131,5	149,6	153,9	166,0	177,5	169,6	174,0	195,4	139,0	184,9	201,0	140,9	2 153,9	153,85
3 Services d'information et de communication	25,2	27,7	12,5	14,5	17,3	21,2	34,6	51,4	47,0	53,4	55,3	67,2	124,1	145,9	697,3	49,81
4 Services financiers et d'assurance	54,9	68,1	65,4	66,1	72,3	77,8	86,9	82,5	76,6	79,9	61,9	47,5	36,1	61,5	937,6	66,97
5 Services immobiliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
6 Services professionnels, scientifiques et techniques	205,4	83,4	125,2	197,9	200,1	139,7	132,7	150,9	193,0	207,4	143,5	155,9	205,9	157,7	2 298,7	164,19
7 Services de location, des agences de voyage	237,9	96,6	145,0	229,3	231,8	161,8	153,7	175,1	208,9	200,4	161,0	126,9	76,9	192,5	2 397,9	171,28
8 Services d'administration publique et de sécurité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
9 Education	3,3	6,9	6,3	6,3	5,9	5,9	51,8	52,1	53,2	61,0	46,7	46,9	33,6	10,7	390,5	27,89
10 Services de santé et d'action sociale	5,0	3,3	2,6	2,6	3,1	3,7	5,3	13,1	13,4	18,5	20,4	11,5	14,3	9,5	126,2	9,01
11 Services artistiques, sportifs et récréatifs,	0,8	2,3	1,0	1,0	1,5	1,8	1,3	1,0	7,0	7,1	7,1	3,6	2,2	3,5	41,0	2,93
12 Autres Services n.c.a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
13 Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
Total des services dans les importations	665,0	468,2	583,1	757,8	785,7	682,2	766,2	831,0	924,0	1 016,6	772,1	784,6	849,8	912,2	10 798,7	771,33
Total général	3 384,9	3 939,6	4 027,4	4 337,1	4 890,8	4 675,3	4 346,1	4 369,9	4 851,7	5 468,9	4 342,4	5 047,5	6 075,9	6 183,5	65 941,0	4 710,07
Part des services dans les importations en %	19,65	11,89	14,48	17,47	16,06	14,59	17,63	19,02	19,05	18,59	17,78	15,54	13,99	14,75	16,46	16,46

Source : CAMERCAP - PARC



No	Services	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	Moyenne
1	Transports et entreposage	299,1	340,7	353,2	375,5	337,8	333,9	286,5	311,8	324,2	351,0	318,0	295,8	354,2	362,4	4 644,0	331,72
2	Services d'hébergement et de restauration	48,0	100,7	93,6	149,4	154,6	141,1	172,7	167,9	177,2	193,4	155,2	145,6	183,2	176,7	2 059,3	147,10
3	Services d'information et de communication	21,7	47,4	55,5	53,8	54,5	57,8	70,8	75,1	85,6	84,8	87,7	79,0	96,7	80,7	951,0	67,93
4	Services financiers et d'assurance	46,7	50,2	70,3	79,6	83,0	79,7	72,3	114,9	122,4	138,0	92,4	80,2	70,5	60,2	1 160,4	82,89
5	Services immobiliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
6	Services professionnels, scientifiques et techniques	79,5	116,0	102,1	90,6	98,3	56,7	77,7	110,1	103,8	125,3	80,5	87,0	73,9	146,4	1 347,8	96,27
7	Services de location, des agences de voyage e	180,0	262,4	231,1	204,9	222,4	128,2	175,9	181,2	193,7	231,5	195,0	190,7	195,7	291,5	2 884,3	206,02
8	Services d'administration publique et de sécu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
9	Education	1,1	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	8,5	8,8	9,0	11,4	8,9	7,1	5,6	2,7	67,4	4,81
10	Services de santé et d'action sociale	0,7	1,1	2,2	2,2	2,5	2,7	0,3	2,2	2,3	2,3	3,2	1,0	1,3	2,3	26,2	1,87
11	Services artistiques, sportifs et récréatifs,	37,8	43,2	45,6	47,8	49,5	50,1	51,5	52,5	54,2	54,7	54,6	47,9	49,4	49,5	688,3	49,16
12	Autres Services n.c.a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
13	Services domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00
Total des services dans les exportations		714,5	962,6	954,4	1 004,5	1 003,4	851,1	916,3	1 024,6	1 072,4	1 192,3	995,4	934,4	1 030,4	1 172,4	13 828,7	987,77
Total général		3 044,5	3 497,5	3 676,0	3 937,9	4 241,8	3 997,0	3 797,3	3 846,5	4 160,1	4 613,9	3 575,6	4 120,7	5 344,8	4 974,3	56 828,0	4 059,14
Part des services dans le total des exportations en %		23,47	27,52	25,96	25,51	23,66	21,29	24,13	26,64	25,78	25,84	27,84	22,68	19,28	23,57	24,51	24,51

Source : CAMERCAP-PARC

Balance commerciale par nature du service sur la période 2010-2023

N°	Services	Exportations	Importations	Exportations - Importations
1	Transports et entreposage	4 644,0	1 755,6	+2 888,4
2	Services d'hébergement et de restauration	2 059,3	2 153,9	-94,5
3	Services d'information et de communication	951,0	697,3	+253,8
4	Services financiers et d'assurance	1 160,4	937,6	+222,8
5	Services immobiliers	0,0	0,0	0,0
6	Services professionnels, scientifiques et tec	1 347,8	2 298,7	-950,8
7	Services de location, des agences de voyage e	2 884,3	2 397,9	+486,3
8	Services d'administration publique et de sécu	0,0	0,0	0,0
9	Education	67,4	390,5	-323,1
10	Services de santé et d'action sociale	26,2	126,2	-100,0
11	Services artistiques, sportifs et récréatifs,	688,3	41,0	+647,2
12	Autres Services n.c.a	0,0	0,0	0,0
13	Services domestiques	0,0	0,0	0,0
Total		13 828,7	10 798,7	3 030,1